Conseil de Quartier EST

COMPTE-RENDU
Mardi 3 décembre 2024

Le Conseil de quartier Centre s'est réuni le mardi 3 décembre, à la maison des projets et du développement durable, sous la présidence de Monsieur Alain GIRARD.

Etaient présents à la séance :
Pour le collège élus : Frank-Eric Baum, Ramzi Hamza
Invité collège élus : Renaud Lerude
Pour le collège Acteurs socio-économiques : Anabelle Alves, Jean-Claude Blacodon, Noëllle Gamain-Gaudieux, Jean-François Godbille, Roger Peres
Pour le collège Habitants : Christian Brissepot, Manuel Da Costa, Mathieu Laventure Darival

Etaient excusés : Seydi Ba, Josiane Dautry, Reine-Aimée Endalle Penda, Franck Lenerand, Abdelkader Mazroui, Valérie Uzzan

Etaient absents : Nicole Duru-Berrebi, Fatoumata Keita, Alain Molet, Magalie Trarieux

14 personnes étaient présentes dans le public.

Le compte-rendu du Conseil de quartier du 25 juin 2024 est approuvé par les membres présents.

1. Notre ville en mouvement

Propreté urbaine, l'affaire de tous !

Avant de laisser la parole aux représentants de l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, M. Girard rappelle que depuis la création de la métropole du Grand Paris, la compétence de la gestion des déchets a été transférée à l'établissement public territorial (EPT). Il s'agit d'une compétence de proximité essentielle pour les habitants. L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre compte 24 communes, Mme Souid, Maire d'Orly, représente la commune à la métropole du Grand Paris et M. Lerude, Conseiller municipal délégué à la gestion urbaine de proximité, représente la ville d'Orly à l'EPT.

Répartition des missions :

Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre : Gestion des déchets

- Organisation et collecte des déchets ;
- Gestion des dépôts sauvages ;
- Collecte des biodéchets.

Ville d'Orly : propreté du domaine public

- Nettoiement des rues et des parcs ;
- Ramassage des corbeilles de propreté ;
- Effacement des graffitis sur les murs ;
- Entretien des parkings ;
- Entretien des cours d'écoles.

Présentation par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre de la gestion des déchets, en présence de M. Xavier Laronce, Coordinateur d'unité du bassin 5, Secteur Est du Pôle Gestion des déchets et M. Othman Bounouara, Référent Biodéchets, Secteur Est du Pôle Gestion des déchets.

La collecte des déchets

Collecte en porte-à-porte

	ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES ET PAPIERS	VERRE	DÉCHETS VÉGÉTAUX	ENCOMBRANTS
Tonnages collectés en 2023 (bassin 5)	30 242 t	4 166 t	838 t	2 315 t	2 092 t
Fréquence de collecte (Orly)	2 à 3 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois sur 2 semaines ou apport volontaire	1 fois par semaine de mi-mars à mi-déc.	2 fois par mois ou sur RDV

Collecte en point d'apport volontaire

ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES ET PAPIERS	VERRE
1 891 t	167 t	647 t
2 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois sur 2 semaines
332 bornes Lavage extérieur 1 fois/mois + complet 2 fois/an (ordures ménagères) ou 1 fois/an (tri sélectif)		

Les dépôts sauvages : vandalismes, incivilités importantes, beaucoup de dépôts autour des bornes :

- un camion plateau 6 jours sur 7 + un grappin 1 fois par semaine (300 t collectées en 2023)
- coût élevé pour la collectivité

Déchèteries, ressourceries, déchets toxiques

LA RESSOURCERIE
43, rue du Docteur Calmette Prolongée
94310 Orly - 01 48 83 13 67

137 tonnes collectées en 2023, 56% directement réemployées, 40 % de valorisation de la matière.

DÉCHETS TOXIQUES

- Marché des Terrasses de 9h à 12h : chaque 2e jeudi du mois
- Marché du Vieil Orly de 9h à 12h : chaque 4e samedi du mois

45 gros électroménagers collectés à Orly en 2023

Bornes textiles : 73 tonnes collectées à Orly en 2023

Le tri à la source des biodéchets : la réglementation et les enjeux

La loi AGEC impose la généralisation du tri à la source des biodéchets (= restes alimentaires). Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités ont l'obligation de mettre en place pour les habitants une solution de tri et valorisation des biodéchets.

Les abri-bacs à biodéchets

Projet d'installation d'abri-bacs à biodéchets **:** installation progressive dans les zones d'habitats collectifs en commençant par le quartier Est d'Orly.

- Permettre aux habitants d'apporter ses déchets alimentaires dans des abri-bacs à biodéchets installés à différents endroits en zones d'habitats collectifs ;
- Les déchets alimentaires pourront être jetés en vrac ou en sac plastique transparent (campagnes de distributions en porte-à-porte et pied d'immeuble prévus + sensibilisation sur les consignes de tri) ;
- Collecte des bacs 2 fois par semaine (chaque bac sera doté d'une housse changée après chaque collecte) ;
- Lavage des abri-bacs après chaque collecte en période estivale et 1 fois par semaine en période hivernale ;

La valorisation

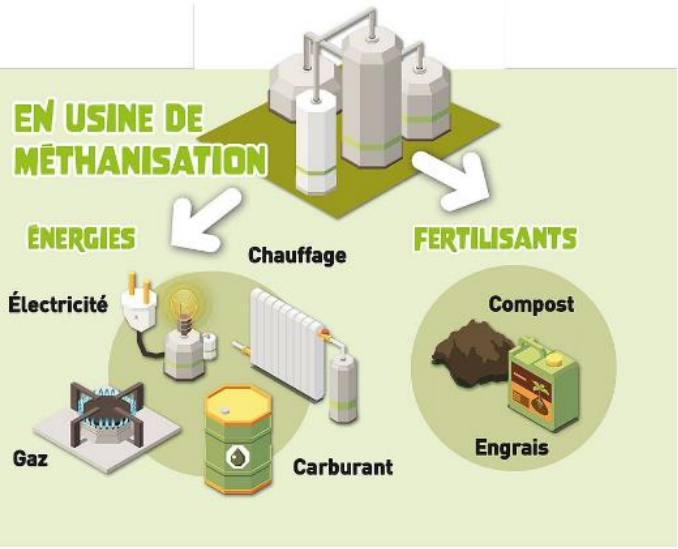

Les biodéchets sont envoyés au centre de méthanisation de Fontainebleau

Le compostage collectif

En habitat collectif, les habitants volontaires peuvent demander à installer un site de compostage partagé. La demande doit être adressée à reduisonsnosdechets@grandorlyseinebievre.fr. Les habitants bénéficient d'un accompagnement à la mise en place en présence d'un maître composteur.

Le compostage individuel et le lombricompostage

Chaque foyer peut demander gratuitement un composteur individuel (foyer disposant d'un jardin) ou un lombricomposteur (appartement). Une fois la réservation effectuée, les habitants participent à une distribution de composteur ou lombricomposteurs dans les locaux de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre au 9, rue Christophe Colomb à Orly avec la formation d'environ 1h par un maître composteur.

Contacts :

. Via notre application RDV DECHETS téléchargeable depuis Google Play

. Par téléphone au **01 78 18 22 25**

. Par mail : **dechets.secteurest@grandorlyseinebievre.fr**

Présentation du service Propreté urbaine par M. Mathieu Caharel, directeur Cadre de vie à la ville d'Orly.

Le service propreté urbaine en chiffres

- 18 agents municipaux ;
- 3 balayeuses et 1 laveuse ;
- 550 écollectos ;
- La voirie communale représente plus de 190 rues, soit environ 45 km de voirie et 98 km de trottoirs.
- La propreté urbaine est une composante essentielle de la qualité de vie, c'est notamment un des critères importants du label « villes et villages fleuris ».

Le service propreté urbaine en carte

- L'ensemble des rues de la ville sont couvertes par les balayeuses ;
- Utilisation en complément d'une laveuse et d'un Glutton (aspirateur de déchets) ;
- Collecte et changement de l'ensemble des écollectos chaque semaine.

Le plan d'intervention neige

- Deux saleuses pour traiter la voirie communale ;

- Une astreinte mise en place pour une intervention au plus vite en cas d'intempéries.
- Les riverains, les bailleurs et copropriétés doivent également dégager les trottoirs longeant leur habitation.

Echanges avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants / Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Anabelle Alves Qui s'assure de la bonne utilisation des composteurs partagés et des abris bacs à biodéchets ?	Xavier Laronce : Il doit y avoir deux référents par résidence qui sont formés à l'utilisation des composteurs. Concernant les abri bacs, il y aura une campagne de sensibilisation qui se fera petit à petit.
Jean-François Godbille Retour sur l'expérience du composteur partagé dans la résidence Anotera : ils sont parfois mal utilisés, il y a besoin de persévérance dans la formation et la sensibilisation des habitants. Pourrait-on envisager de s'associer avec les étudiants de Méliès pour réaliser une campagne de communication ?	Réponse EPT : Le composteur est inaccessible pendant les travaux sur la résidence. Une fois les travaux terminés, les référents de l'EPT pourront accompagner le projet. De manière générale, pour un bon fonctionnement, il faut au minimum deux référents au sein de la résidence et faire des rappels régulièrement. L'EPT réfléchit avec la ville aux formes de communication à réaliser pour mieux sensibiliser.
Jean-François Godbille Bornes de vêtements : il y a deux bornes de collecte proche de la Ressourcerie Approche. C'est un paradoxe et cela attire les dépôts sauvages, notamment des déchets de chantier.	Au sujet des dépôts sauvages, un travail avec la police municipale est engagé pour verbaliser les contrevenants. Sur les bornes à vêtements, il y a en ce moment beaucoup de reportages, c'est un vrai problème. Pour les bornes textiles d'Orly, les vêtements sont collectés par un éco-organisme qui va soit les recycler soit les réemployer quand c'est possible. L'organisme nous transmet toutes ces informations de façon très précise. Cependant les bornes textiles, c'est un vrai sujet sur lequel on est en train de réfléchir avec la ville, on fait des propositions d'amélioration pour éviter les dépôts sauvages par exemple.
Alain Girard souligne qu'aujourd'hui, avec la loi AGEC, il y a nécessité de faire de nouvelles propositions en matière de valorisation des déchets avec des nouvelles techniques comme les tribornes, et le déploiement progressif des abribacs sur le quartier Est pour la gestion des biodéchets. Malgré ces avancées, il est nécessaire de travailler sur le sujet ensemble EPT, ville et les citoyens. Dernièrement l'association Lire pour vivre a organisé un nettoyage citoyen dans le quartier, aidé par la ville, on peut poursuivre le développement des actions de ce type.	
Noëlle Gamain Où faut-il signaler les dépôts sauvages ? sur l'application mobile de la ville d'Orly ou directement auprès de l'EPT ?	Xavier Laronce : l'application mobile de la ville d'Orly est très efficace et l'EPT récupère les signalements concernant les déchets et les dépôts sauvages. Il est également possible d'écrire directement à l'EPT.
Noëlle Gamain Il y a un projet de nettoyage citoyen de la résidence de la Sablière en avril prochain et une sensibilisation au tri.	
Question public Toutes ces avancées pour le tri et la valorisation des déchets sont bien mais ont un coût financier. Ne faut-il pas agir sur la source du problème et éviter de produire des déchets, en négociant avec les grands groupes pour développer l'achat en vrac par exemple.	Alain Girard : pour le moment, on n'a pas réussi à faire changer les habitudes.
Question public Il y a de plus en plus de déchets canins et les distributeurs de sacs sont souvent vides.	Alain Girard : il faut faire appel à la conscience citoyenne. Anne-Solène Benazeth souligne que les collègues de la direction Hygiène et développement durable ont bien conscience du problème de pénurie des sacs dans les distributeurs. Certaines personnes font des réserves de sacs et vident les distributeurs. La pose de nouveaux distributeurs est à l'étude.

Nos quartiers s'animent

Mme Gamain présente une liste non exhaustive des évènements à venir, notamment ceux ayant lieu au quartier Est et dont le Conseil de quartier est partenaire :

- Fête de fin d'année organisée par l'association **Oxigem's** le 8 décembre ;
- **Marché de Noël** les 14 et 15 décembre ;
- Fête de fin d'année de **la Sablière** le 18 décembre ;
- **Mercredis ensemble « Fête de l'hiver »** le mercredi 18 décembre au centre social Andrée Chedid.

Des participants ajoutent plusieurs évènements qui ont lieu dans le quartier :

- « Chanter Noël » avec l'association la Caramboldesiles le samedi 14 décembre ;
- « Chanter Noël » avec l'association Vivre ensemble le samedi 21 décembre ;
- Tournoi de Futsal au gymnase Robert Desnos le samedi 21 décembre, organisé par l'association Humanité étoilé ;
- Noël pour les enfants avec l'association Adapt, le samedi 22 décembre.

M. Girard souligne que la programmation est riche dans le quartier grâce à son tissu associatif.

2. Notre Conseil, notre quartier

Les futurs équipements publics

Madame Amandine Riault, directrice du Renouvellement urbain à la Ville d'Orly, présente les futurs équipements publics dans le quartier Est.

Des équipements scolaires profondément renouvelés permettant de meilleures conditions d'éducation et une plus grande attractivité favorisant la mixité scolaire avec pour objectifs de :

- Renouveler les écoles du quartier Est ;
- Construire des écoles plus petites ;
- Saisir l'opportunité du renouveau du bâti pour développer de nouvelles pratiques éducatives ;
- Recomposer la carte scolaire.

Le groupe scolaire Rosa Parks

- Ouverture prévisionnelle en septembre 2026, la construction a pris du retard
- 18 classes, 6 maternelles, 10 élémentaires et 2 classes rotules ;
- Accueil de loisirs maternels et élémentaires ;
- 1 jardin pédagogique ;
- La construction du groupe scolaire Rosa Parks permet la reconstruction d'écoles plus petites (Marcel Cachin et Joliot Curie).

SUBVENTIONS :
L'ANRU : 11 203 517,68 €
Le PIA ANRU+ : 1 587 736 €
Le département du Val-de-Marne : 600 000 €
La Métropole du Grand Paris : 1 000 000 €

L'Institut médico-éducatif (IME)

- Pôle 5/11 ans avec petits et moyens « autistes » ;
- Pôle vie sociale avec des grands « autistes » ;
- Pôle vie professionnelle ;
- Des espaces verts, une blanchisserie, un atelier technique
- Un pôle soins.

Après la construction du groupe scolaire Rosa Parks :

- Démolition puis reconstruction du groupe scolaire Joliot Curie (18 classes, 7 maternelles, 11 élémentaires, 2 classes rotules) ;
- Reconstruction puis démolition du groupe scolaire Marcel Cachin (20 classes, 8 maternelles, 12 élémentaires, 2 classes rotules) ;
- Reconstruction puis démolition de l'école maternelle Paul Eluard et du restaurant scolaire élémentaire (école maternelle de 9 classes).

Construction de 2 nouvelles crèches

- Une crèche de 40 places, date prévisionnelle de livraison en 2027 ;
- Une crèche de 50 places, date prévisionnelle de livraison en 2029.

3 équipements sportifs neufs

- Gymnase Paul Eluard, livraison prévisionnelle en 2031 ;
- Gymnase Desnos réhabilitation et extension. Il est proposé de le nommer Jean-Pierre Gallo afin de la différencier du gymnase du collège Robert Desnos ;
- Gymnase Marcel Cachin, reconstruction avec le groupe scolaire.

De nouveaux équipements de proximité intergénérationnels

- Pôle associatif :
  - Accueil de 4 associations : Lire pour Vivre, Les Restos du Cœur, AUVM, le Secours populaire ;
  - Date prévisionnelle de livraison en 2025 ;
  - Ouverture prévisionnelle à partir de septembre 2025.
- Centre social et restaurant senior, date prévisionnelle de livraison en 2026 ;
- Espace départemental des solidarités, date prévisionnelle de livraison en 2026.

Des équipements culturels et dédiés au développement du territoire

- Halle aux talents, livrée en 2020 ;
- Une 3ème médiathèque de 400 m^2, date prévisionnelle de livraison en 2026 ;
- Maison des projets et du développement durable (réhabilitation), date prévisionnelle de livraison en 2027.

Concertation sur le futur Parc Mermoz

- Aménagements de nouveaux espaces verts et de convivialité, date prévisionnelle de livraison en 2027 ;
- Atelier de concertation, début 2025, à destination du conseil de quartier Est et des associations du quartier Est

Echanges avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants	Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Question du public	La médiathèque Aragon-Triolet sera-t-elle supprimée avec la construction d'une nouvelle médiathèque ?	Ramzi Hamzi précise qu'il s'agit bien d'une troisième médiathèque qui sera ouverte. Les médiathèques Aragon-Triolet et Bonin sont conservées.
Question du public	On parle de groupe scolaire à taille humaine, pourtant un groupe scolaire de 18 classes avec une seule direction, c'est beaucoup. Est-ce que les écoles resteront en REP+ ? Est-ce les écoles Cachin auront le même numéro RNE ?	Amandine Riault souligne qu'en passant à 18 classes, il y a une diminution du nombre de classes (de 26 à 18). Pour le maintien en REP+, la décision n'appartient pas à la ville mais à l'Education nationale. Les discussions sont déjà en cours. Sur le sujet des directions d'écoles et des numéros RNE, la question sera remontée auprès de la direction éducation de la ville d'Orly.
Question du public	Pour la démolition et reconstruction des écoles, quel est le planning ? Est-ce qu'il y aura des périodes avec une école en moins ? Quel est le coût des projets ?	Amandine Riault reprécise que les reconstructions se feront avant les démolitions. Il y aura beaucoup de travaux pendant plusieurs années, ça ne sera pas toujours simple mais il n'y aura pas de périodes où il y aura des écoles fermées. Actuellement, le coût est estimé à 1 million d'euros par classe. La ville a par ailleurs obtenu 11 millions de subventions supplémentaires en 2024.
Question du public	Le restaurant Pablo Neruda sera-t-il démoli ? Où sera situé le nouveau restaurant et le centre social dans le quartier ?	Amandine Riault : Le restaurant et le centre social seront construits avant la démolition à côté de l'IME.
Question du public	Est-ce qu'il y aura des panneaux solaires sur l'école Rosa Parks ?	Amandine Riault : non ce n'est pas le choix qui a été fait avec l'usage de la géothermie.

Question du public qui regrette le manque de réflexion pluridisciplinaire, le manque de lien avec les usagers, et le manque d'équipements culturels et artistiques.	Amandine Riault rappelle que pour le projet Rosa Parks, il y a eu des ateliers de concertation avec la communauté éducative en 2018. Les aléas de la construction ont retardé la livraison du projet. Il y a de la concertation entre les différentes directions de la ville. La ville est à l'écoute de la communauté éducative, des enseignants qui ont mené des réflexions. Le projet architectural n'est pas déconnecté des besoins. Les compte-rendu de ces concertations peuvent être envoyés (demande à adresser à la direction Démocratie et vie locale).
Question du public Une cour est-elle prévue dans l'IME ?	Amandine Riault : une cour sera bien implantée dans l'IME.
Ramzi Hamza souligne que la ville a en effet travaillé avec la communauté éducative. Cependant, en matière de groupes scolaires, ce n'est pas la ville qui décide mais l'Education nationale. La volonté de la ville est d'avoir deux directions pour l'école élémentaire Marcel Cachin. Au sujet de l'inclusion, la construction de l'IME à côté de l'école Rosa Parks vise justement à favoriser l'accueil des élèves de l'IME à l'école et de développer un travail transverse entre les établissements.	
Alain Girard ajoute à ce sujet que la ville a été perturbé par les aléas de chantiers, par la période de Covid. Néanmoins, la volonté de concertation a toujours été présente et effective, et ce, dès 2018. Bien que la ville n'ait pas le dernier mot sur la question des écoles, la Ville reste aux côtes des enseignants et des parents d'élèves.	

Renouvellement urbain

Réhabilitation résidence Anotera

M. Godbille présente l'état d'avancement de la réhabilitation de la résidence Anotera.
La résidence Anotera compte environ 400 appartements répartis sur plusieurs bâtiments. Un plan de sauvegarde a été voté en 2018 par le Conseil syndical, et en 2021 l'approbation du plan de sauvegarde par arrêté préfectoral a permis de débloquer les subventions.
Le coût est de 18,2 millions d'euros, subventionnés à 96 % par l'Etat et la région Ile-de-France, soit un reste à charge de 700 000 € pour la copropriété, ce qui fait en moyenne 1 700 € par appartement.
Les travaux de la phase 1 ont débuté en novembre 2022. La phase 2 va démarrer prochainement.
M. Hamza ajoute à ce sujet que c'est une volonté forte de la ville d'accompagner les propriétaires dans la réhabilitation de la résidence. Il n'était pas possible d'envisager de laisser les propriétaires seuls au milieu du renouvellement urbain du quartier.

Relogement aux Navigateurs Sud et aux Aviateurs

Mme Alves revient sur la réunion du 1er octobre qui s'est tenue en présence de Mme la Maire et du directeur général de Valophis à laquelle de nombreux habitants ont participé.
Les bâtiments concernés par une démolition sont : 17 à 23 Saint-Exupéry, 1 à 5 Foucaud et 1 à 5 René Caillé.
Le directeur général de Valophis, Mme la Maire, et les équipes présentes ont répondu à toutes les questions et les préoccupations des habitants présents lors de cette réunion.
Depuis, un courrier aux locataires a été envoyé et les rendez-vous ont déjà commencé. Au cours du rendez-vous, Valophis remet la charte du relogement qui contient de nombreuses explications.
M. Girard rappelle que le projet de renouvellement urbain a débuté en 2005. Les démolitions sont en prise avec les nouveaux schémas du quartier, les écoles, les services publics, les nouveaux équipements. L'objectif de ces nouveaux aménagements est de favoriser la mixité sociale mais toutes les décisions ne dépendent pas uniquement de la ville.

Echanges avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants	Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
De nombreuses personnes dans le public s'interrogent sur la démolition, particulièrement du 17-23 Saint-Exupery, c'est difficile pour les locataires, notamment les personnes âgées. D'autres solutions sont possibles comme la réhabilitation avec des opérations de rénovation énergétique par l'extérieur. Des urbanistes ont démontré la violence sociale de la casse et la démolition. Au niveau national, la CNL et un ensemble d'urbanistes ont affirmé qu'il fallait rénover plutôt que détruire. Il faut regarder de près le bilan des démolitions. Il y a un certain chantage de la part de l'Etat. Par ailleurs, les locataires n'ont pas les moyens d'acheter dans le neuf qui n'est pas accessible, d'autant plus avec les charges de copropriétés.		Ramzi Hamza fait part de son expérience puisqu'il a vécu la réhabilitation de la résidence des Tilleuls. Le quotidien n'est pas facile pendant la période de réhabilitation, elle n'est que partielle et cela coûte bien plus cher que de démolir et reconstruire. Par ailleurs, il ajoute que les bâtiments qui vont être démolis sont des passoires thermiques et des bâtiments vieillissants. Une réhabilitation aurait été trop coûteuse. Alain Girard rappelle que toutes les personnes seront accompagnées pour leur donner satisfaction et répondre au mieux à leurs inquiétudes. Cela va permettre aussi à certaines familles de décohabiter. Au sujet des rénovations thermiques, lorsqu'on obtient les financements, on peut envisager des réhabilitations de grandes ampleurs comme cela a été fait pour certaines résidences, mais ce n'est pas possible partout. Pour ce quartier, les démolitions vont également permettre d'accueillir de nouveaux équipements publics, et des groupes scolaires reconstruits. Ramzi Hamza ajoute qu'il y a aussi des locataires qui vivent actuellement dans des conditions difficiles et qui veulent partir.

Rendez-vous urbains

Anne-Solène Benazeth, chargée de concertation-communication des projets urbains et du pilotage de la GUP fait un retour sur les 5 rendez-vous urbains organisés entre le 8 et le 16 octobre, avec une participation moyenne de 7 personnes par rendez-vous. Les thématiques les plus récurrentes sur l'ensemble des rendez-vous sont la voirie, les rats et les espaces verts.
Depuis la tenue de ces rendez-vous urbains, de nombreuses interventions ont déjà eu lieu permettant de rectifier ou d'engager des actions pour améliorer le cadre de vie des habitants. D'autres actions nécessitent d'être étudiées soit par les services techniques de la ville, soit par Valophis afin de proposer des solutions pérennes et opérationnelles.

Renaud Lerude remercie Anne-Solène Bénazeth pour cette présentation, le travail réalisé et le suivi de ces rendez-vous urbains. Il remercie également la présence des participants qui font vivre ces rendez-vous.

Fin de la réunion : 21h30